

6^{ème} Congrès des Chevaux Territoriaux

24/25 Octobre 2008 – Trouville-sur-mer

Synthèse du colloque

Introduction des débats par Olivier Linot, Directeur Général des Services de la Mairie de Trouville-sur-mer :

Je tiens à vous donner quelques explications sur le déroulement de ce sixième Congrès car nous avons dû bloquer les inscriptions la semaine dernière et réduit les temps d'intervention des participants qui sont de plus en plus nombreux. Nous atteignons cette année une centaine de participants. Nous voudrions insister sur l'explication de certaines expériences et aussi sur la mise en route de nouvelles tentatives car nous sommes heureux de constater que nous avons fait des émules (d'autres colloques et universités d'été se mettent en place sur le même schéma que le nôtre) et nous souhaitons conserver notre attache territoriale avec les communes, les régions et départements et surtout des chevaux qui travaillent avec des prestataires et des personnels fonctionnaires. Nous avons eu des articles dans *Le Monde* et *Les Echos*, ce qui prouve bien l'intérêt grandissant du Congrès. Demain aura lieu, ce que l'on a pompeusement nommé, le premier Championnat de France des Meneurs Territoriaux, mais c'est une manière de montrer que l'on peut faire un Championnat, en s'amusant, et surtout en prouvant que les chevaux sont en sécurité avec notre personnel ? car c'est aussi une manière de valoriser les communes qui ont mis en place des expériences de transport hippomobile avec des chevaux.

Le Sénateur Ambroise Dupont va nous rejoindre un peu plus tard, il est Vice-président du Conseil Général en charge des *Equiday's*, une manifestation qui valorise les chevaux tout au cours du mois d'octobre et à laquelle nous participons. Le Conseil Général est notre co-financier avec la ville de Trouville. Je tiens aussi à saluer la présence de M. Habib El Khalfet, membre du Cabinet de M. Jean-Louis Borloo, au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de

l'Aménagement du Territoire, et on espère qu'il sera le médiateur et le porte-parole auprès du Ministère, à l'issue du Grenelle de l'Environnement, de nos expériences avec des chevaux territoriaux. Nous avons voulu cette année mettre des chiffres dans notre Congrès car nous sommes en train d'évaluer à Trouville ? le Bilan Carbone. Nous faisons un comparatif entre le coût d'un transport hippomobile et un camion de type 7, qui peut remplacer nos chevaux quand ils ne peuvent pas sortir à cause du verglas. Je voulais aussi remercier Jean-Jacques Seite qui a travaillé pour nous au débroussaillage dans le Ruisseau de Callenville suite aux inondations, car il a remporté l'adhésion de tous les propriétaires. Je tiens aussi à mentionner Daniel Simon qui nous a toujours soutenu avec les revues Sabots et Diligence Presse et qui a écrit un ouvrage magnifique sur *Les Chevaux de Trait*. La première partie du Congrès mettra l'accent sur les expériences environnementales au sein des Communes et ensuite nous verrons quels sont les nouveaux projets.

Il est temps de passer aux premières interventions avec Monsieur Téné de l'agence A2D Conseil qui va nous informer sur le Bilan Carbone.

Thierry Téné, Société A2D Conseil :

Un premier module aborde la participation de la ville de Trouville en tant qu'entreprise tertiaire et sa contribution au changement climatique, et un second module va évaluer les émissions de la ville (en CO₂) dans le fonctionnement global. Je vous rappelle qu'avant de parler de Bilan Carbone, il faut avoir l'agrément de l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Cette méthodologie permet d'estimer les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes (la marge d'erreurs peut être importante -ou non- en fonction des données collectées), et dans le cadre du protocole de Kyoto, six gaz à effet de serre sont pris en compte : CO₂ ; CH₄ ; N₂O ; HFC ; PFC ; SF₆ ; les résultats sont donnés en équivalent Carbone (et équivalent CO₂). En ce qui concerne l'utilisation des chevaux territoriaux pour la collecte des déchets, quels sont les avantages économiques et écologiques, si l'on prend l'exemple de Trouville :

Les comparatifs entre le cheval et un véhicule de type BTP N° 7 de 9 CV, d'un PTAC (Poids Total En Charge) de 3,5 tonnes sont les suivants :

Il faut investir 10 000 € pour un cheval (prix du cheval : 3000€, carriole : 5000€, sellerie + panier à crotte : 2000€) contre 25 416€ pour le camion.

L'entretien s'élève à 4250€ pour le cheval (vétérinaire, granulés, paille et foin, maréchal ferrant, freins de la carriole, licences des conducteurs, recyclage du fumier, etc) contre des frais d'entretien variables pour le véhicule de 150€ à 4169€. En moyenne, le cheval effectue 10 km pour une tournée complète (70 km par semaine) soit 3640 km par an. Le véhicule consomme de 10 à 12 litres au 100 km (3640 km/an). En termes d'émission de gaz à effet de serre, le cheval émet 1,2 tonnes (avec une marge d'erreurs de 50 %), le camion 1,5 tonnes (avec une marge d'erreur de 10%). Si l'on compare au bout de 9 ans, les émissions entre le cheval et les véhicules, on s'aperçoit que le cheval émet 11 tonnes de CO₂, un véhicule voirie n° 7 émet 13 tonnes de CO₂, et une benne à ordures ménagères classique : 45 tonnes de CO₂. En fonction de l'alimentation des chevaux, une étude de l'INRA révèle que l'on peut aussi améliorer leur contribution au changement climatique.

Olivier Linot souligne que la comparaison (avec un petit camion de transport) est en faveur du cheval sur une longue période d'utilisation (neuf ans), mais aussi parce que l'on tient compte des émissions de méthane du cheval.

Une question dans l'assistance évoque le chiffre des 11 tonnes pour le cheval et le fait de savoir comment on peut le justifier.

Monsieur Téné insiste sur le fait que les ruminants contribuent aux changements climatiques car ils ont dans leurs panses des micro-organismes (ils peuvent émettre le méthane par des rots, des pets, de déjections fécales) et en moyenne un cheval émet sur une année 51 kg de méthane en fonction de sa consommation.

Alain Bahuchet (Equiterra) souligne que, pour le cheval qui n'est pas un ruminant, le facteur aggravant est le mode de production (le poste très lourd reste celui de la fertilisation et des traitements).

Olivier Linot présente Sylvie Sagne de la Ville de Lyon (la ville a été parrainée par la Commission Nationale). Sylvie Sagne qui travaille au service Espaces Verts, relate dans quelles circonstances s'est déroulée la création d'une équipe de collecte hippomobile, en 2005, pour le ramassage des corbeilles dans le Parc de la Tête d'Or.

Sylvie Sagne, Ville de Lyon :

L'équipe a pris la décision d'entrer dans un projet environnemental avec un outil de management au service de la gestion durable qui s'appelle la certification ISO 14001, cela sert à réduire l'ensemble des impacts de toutes nos activités espaces verts sur l'environnement, notre projet de traction animale s'est inséré naturellement puisque nous avons déjà ce projet de services au sein de la ville. En termes de développement durable, les services publics se doivent d'être vertueux en matière environnementale, et le jardin public représente une espèce de vitrine symbolique, ce travail pédagogique donne au citoyen un message très clair sur les communes, qui doivent travailler leur impact sur leur environnement. Le Parc de la Tête d'Or à Lyon fait 105 hectares, il représente le tiers de nos espaces verts, avec plus de 3,5 millions de visiteurs, et il date de 1856. En ce qui concerne la stratégie de gestion durable, nous voulons préserver les risques environnementaux et préserver les ressources naturelles, respecter l'identité des paysages lyonnais et améliorer les conditions de travail du personnel (par une meilleure gestion des situations à risque), maîtriser les consommations et les coûts (on ne donne jamais suffisamment de chiffres, car il faut montrer à nos hiérarchies que l'on peut améliorer l'élimination des déchets, réaliser des consommations d'eau etc.. il faut le démontrer pour que d'autres communes rejoignent ces actions). Tout ceci permet d'améliorer nos relations avec les pouvoirs publics, les associations, les entreprises partenaires, les usagers. Nous avons travaillé sur la question des marchés publics. Le Maire et les élus de Lyon se sont engagés à respecter l'environnement, à valoriser les déchets, nous avons une feuille de route dans le cadre d'un plan de management environnemental (on travaille sur les achats responsables, sur le plan de formation et la communication pour pouvoir mutualiser, capitaliser et transmettre). En 2005, il était nécessaire de remplacer une benne à ordures vieillissante, qui n'était plus très performante. Nous avons donc travaillé pendant deux ans sur

une solution intermédiaire : le fait de venir au Congrès nous a aidés, car on a pu rencontrer des professionnels et confronter des expériences. Nous voulions revaloriser le travail des « rippers » et améliorer le service au public dans le respect de l'environnement. Dans le cadre des actions préalables au projet, on a beaucoup travaillé pour que le public comprenne pourquoi on utilisait un cheval, l'animal n'est pas un gadget, il travaille aux côtés de l'homme depuis des siècles. Nous voulions entamer des actions de débardage à cheval dans les boisements Lyonnais, réaliser des moissons à l'ancienne dans la ville, un projet qui a nécessité deux ans de préparation. La traction animale, en matière de développement durable, permet une diminution du bruit et de l'émission du gaz à effet de serre, un renforcement du lien social entre les usagers et les agents de la ville, une garantie d'un ramassage 6 jours sur 7 (on a ainsi augmenté la qualité du service public par cet attelage) et une maîtrise des coûts d'investissement par l'économie d'un camion benne. Les facteurs clé du projet restent la nécessité de convaincre la hiérarchie administrative, le choix des chevaux, les achats de matériel hippomobile et le recrutement du personnel. Les points forts aujourd'hui sont la bonne intégration de l'attelage dans un cadre historique, la réduction du bruit et de la pollution et la revalorisation du travail des agents. Le cheval contribue aussi à la protection des sols (contrairement au tracteur) et au respect de la biodiversité.

Quels sont les freins au projet ? Le scepticisme culturel, les craintes liées à la sécurité du public (il faut une équipe parfaitement formée et maître d'elle-même). Quant aux perspectives, l'essentiel est de travailler sur le respect de l'environnement et de sensibiliser surtout sur les jeunes.

Olivier Linot souligne que la démarche de Lyon, avec la certification ISO 14001 et un bureau de contrôle est intéressante car la ville a réussi à intégrer le cheval et à le faire accepter au sein d'une grande collectivité territoriale.

Daniel Girardclos, Directeur Technique, et Vincent Thomas de l'Association Espaces (Meudon):

Nous sommes dans le Parc de Saint-Cloud qui fait 460 hectares, dont la moitié d'espaces boisés. Le Parc est classé Monument Historique et

est géré par le Centre des Monuments Nationaux qui dépend du Ministère de la culture.

L'association est une Structure d'Insertion par l'Activité Economique, fondée en 1994 qui a pour objectif d'insérer des personnes en difficulté par les métiers relatifs à l'écologie urbaine, elle fonctionne avec 47 permanents dont 30 techniciens spécialisés. 103 salariés sont en insertion, et 13 chantiers fonctionnent en Val de Seine. Nous avons deux encadrants dans le chantier d'insertion, et 18 personnes en contrat d'avenir (CA) et en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), qui travaillent de 24 à 30H sur une session de 12 mois (des gens âgés de 18 à 45 ans en moyenne).

On peut définir l'écologie urbaine comme étant l'amélioration de la biodiversité végétale et animale mais c'est très difficile à mesurer.

Les activités hippomobiles vont du débardage (depuis 1998) avec une Percheronne-Ardennaise de 16 ans jusqu'au nettoyage du Parc depuis 2003 avec deux Boulonnaises de 18 ans.

Nous organisons aussi des manifestations culturelles dans le Parc, l'administrateur du Domaine est très content d'avoir des chevaux car cela nous permet de les utiliser dès qu'il y a une manifestation historique.

Les avantages de ce type d'activité sur les milieux environnementaux urbains se situent dans le fait que les nuisances sonores sont quasi nulles dans un respect optimal des écosystèmes. Sur le plan de l'insertion des personnes, cela offre un avantage certain pour les personnes sortant d'incarcération, qui communiquent beaucoup mieux avec le cheval qu'avec leurs collègues. Après ces chantiers d'insertion, 50% des personnels accède à un emploi en CDD ou CDI et une partie intègre des postes dans les métiers du cheval ou un travail dans les espaces verts.

Le budget 2008 a atteint 663 000€, les principaux financeurs sont :

- la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi avec des aides à l'emploi de : 176 k€.
- le Conseil régional d'Ile-de-France : 148 k€
- l'Agence de l'eau Seine Normandie : 115 k€
- le Centre des monuments nationaux : 80 k€
- le Conseil Général des Hauts-de-Seine : 52k€
- les Communes et agglomérations : 21 k€

Les principaux postes de dépenses pour 2008 sont les suivants :

- 1) les salaires des personnels en insertion : 211k€
 - 2) les frais de structure : 140k€
 - 3) les salaires de l'encadrement du chantier : 133k€
 - 4) les charges diverses : 91k€
 - 5) les achats techniques : 79k€
- pour un total de 663 k€.

On fait aussi intervenir Jean-Jacques Seite sur du débardage et du déssouchage et nous espérons que la région Ile de France nous aidera à concrétiser l'ensemble de ces projets.

Marco Mora, Fondation Officielle de la Jeunesse, Ville de Nyon (Suisse) :

La fondation aide à l'accompagnement éducatif d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes, placés par les services sociaux dans des institutions à Genève. L'atelier-classe et traction animale est un externat pédao-éducatif qui peut accueillir 12 jeunes filles et garçons de 15 à 18 ans, libérés de la scolarité obligatoire, des jeunes qui ont vécu des difficultés sociales et/ou psychologiques importantes et ont eu un parcours mouvementé. L'externat est ouvert 5 jours par semaine. L'atelier offre un soutien pédagogique avec une reprise des notions scolaires de base, une approche professionnelle des travaux d'ateliers (bois, métal, peinture, sellerie, mécanique) et des travaux d'extérieur (jardinage, horticulture, entretien d'espaces verts), et l'utilisation de la traction animale, dans un but de développement durable. Les jeunes travaillent aussi sur la posturologie (lever de poids), l'atelier collabore avec les familles (une post-cure peut être faite à la demande des parties concernées).

Avec les chevaux (nous avons deux chevaux et une ânesse), on assure le ramassage des déchets verts au domaine des Ormeaux, l'entretien des parcs de la Fondation FOJ, les tris des déchets et ramassages des poubelles sur le site, les prestations sur mandats pour le Paleo festival, le débardage et nettoyage de petites forêts privées aux alentours de Genève et des animations diverses pour les villes avoisinantes.

Cette année, nous avons collaboré au Paleo 2008, un festival européen qui reçoit 350 000 personnes, on nous a demandé de ramasser les toilettes sèches et les poubelles, avec deux chevaux, sept jeunes et

deux adultes. On était hébergé sur l'alpage de Potraux, car pour préserver l'approche de la nature et l'idée de développement durable avec les jeunes, on part tout l'été avec eux vivre dans l'alpage, et on gère 150 génisses. On a un projet au niveau touristique (un circuit de quatre châteaux, Nyon-Prangin) de faire une boucle d'environ 5 km de mai à septembre 2009, des projets de débardage, d'entretien des prairies, fleuries et vignes et un projet avec la voirie pour la collecte des poubelles et déchets verts du quartier piéton de Nyon. La ville de Coppet nous propose aussi des animations culturelles au Château, et nous avons un projet avec Lausanne pour 2009. Notre atelier propose aussi aux adolescents la thérapie par le cheval.

Olivier Linot :

On s'aperçoit que l'on commence à utiliser à l'intérieur des parcs des moyens de transport hippomobile et ce qui est intéressant, c'est aussi de mixer le véhicule à moteur et l'activité avec un cheval.

Jean-Claude Carretier, Bois de Vincennes :

Je ne me suis pas trop axé sur les chiffres, mais le Bois de Vincennes a entamé une démarche ISO 14000, on va essayer d'avoir cette certification.

Le Bois de Vincennes à l'est de Paris fait 1000 hectares (avec un potentiel de 12 millions de visiteurs par an). Actuellement, nous avons trois chevaux Ardennais et cinq meneurs, en interne, l'atelier a aussi des tâches propres en fonction des saisons (arrosage l'été, abatage des arbres, tirage de grumes l'hiver), hersage des pistes cavalières, etc..

Nos chevaux sont relativement polyvalents. On arrose environ 300 à 500 arbres, nous avons des remorques équipées d'une outre souple contenant 2200 L. En appoint, nous avons une pompe électrique (délivrante 22L/min) si l'arrosage par gravité ne suffit pas. Nous pouvons aussi faire du dépressage d'arbustes, en amenant un broyeur (le cheval est attelé). On peut transporter 150 grumes jusqu'au lieu de stockage ou en bordure des allées. Les pistes cavalières sont nivelées tous les 15 jours (cela représente 11 km, sur les 17 km que comptent le Bois).

On intervient aussi dans le ramassage des poubelles (à la demande de notre directrice) dans le Parc floral qui est à l'intérieur du Bois de Vincennes. On a fait une étude de faisabilité qui est en cours de

validation ; il y a des containers enterrés qui font 300 litres et 500 litres (on envisage un bras articulé, une potence actionnée par un groupe hydraulique). On a aussi fait un essai de tonte avec une tondeuse à lame hélicoïdale. Nous assurons deux animations par an, à la Fête de l'arbre (avec démonstration de débardage) et à la Fête des jardins (on transporte du public), et dans ce cas, on loue des calèches. Nous avons un accord avec le Parc zoologique de Vincennes, on leur apporte des branchages frais (les girafes adorent cela), et en échange les vétérinaires du zoo s'occupent de faire les soins et les vaccins de nos animaux). Le personnel est formé au minimum pendant quatre semaines à l'extérieur, et nous avons un intervenant deux fois par an.

Olivier Linot :

Ce qui est très intéressant, c'est que Jean-Claude Carretier travaille sur le déplacement d'engins qui peuvent être à moteur, car l'avenir du développement durable, c'est aussi de savoir calibrer l'outil à la demande et au travail. Aujourd'hui, on est de plus en plus polyvalent, et dans cet exemple, on amène le broyeur avec un cheval qui fait ici un métier de transporteur.

Nous allons laisser la parole maintenant à Jean-Louis Cannelle qui a déjà attiré notre attention dans les derniers Congrès sur des choses très spécifiques, en ce qui concerne le matériel, comme la taille des roues, les crochets d'attelage, etc.

Jean-Louis Cannelle, Association Hippotese :

Aujourd'hui, je vais sortir de l'aspect matériel et comme le Congrès est très orienté, cette année, sur les problèmes d'environnement, il est important que (dans ces havres de paix que sont les Parcs et jardins) on n'amplifie pas le problème de pollution de la planète, le cheval est déjà en lui-même « un massif de fleurs ambulants » quand il est dans un jardin. Sur la zone que je vais évoquer maintenant, nous sommes en milieu rural et la problématique est liée à une communauté de communes, celle du Plateau de Frasné et du Val du Drugeon. Nous sommes sur une zone humide d'un intérêt écologique exceptionnel: le site Natura 2000 représente 6500 hectares de zones humides, une couche imperméable, avec une zone de marais très riche en ce qui concerne la faune et la flore (une cinquantaine d'espèces de plantes protégées et 250 espèces d'oiseaux). Cette zone a connu une

problématique énorme, à savoir le retraceur dans les années 50 de la rivière *Le Drugeon*, il y a eu un drainage, une exploitation forcenée et on s'acheminait quasiment vers la neutralisation d'espèces protégées (du Milan Royal à la Bécassine des Marais). Le pâturage extensif des zones de marais, par les chevaux de trait, a permis le maintien de ces espèces menacées d'extinction. L'idée première a été de recreuser le Drugeon, pour maintenir le biotope du Marais (il ne faut pas permettre la transformation en tourbières et l'enforestement). Nous avons choisi d'introduire des chevaux en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels, une convention a été mise en place avec des éleveurs de chevaux et la Communauté de communes. Les premiers chevaux ont été amenés en juin 1998 sur le Marais et puis on a commencé du pâturage avec des bovins. La gestion se fait en relation très étroite avec les éco-gardes de façon à ne pas avoir un pâturage excessif, il faut toujours avoir en perspective le maintien de la végétation (et la mise en place d'espèces végétales qui seraient en concurrence par rapport à des espèces qui monteraient trop).

Aujourd'hui, 60 chevaux et 20 bovins pâturent le marais, cela a permis le maintien réel d'espèces complètement vouées à disparaître, et ce qui est très important, c'est le fait d'avoir endigué leur disparition. Il y a environ 200 hectares de pâturages tournants, il y eu la création d'un observatoire des oiseaux de rivière, l'intégration de la réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne, la restauration d'un sentier de 4km avec des pontons d'observation, la création de Belvédères d'observation. La vallée du Drugeon intègre le projet Ramsar au niveau international (c'est dans cette ville d'Iran qu'a été signée une Convention internationale sur les zones humides en 1971). La communauté de communes de Frasne et le site du Drugeon ont adhéré au projet Ramsar en 1998, et c'est extrêmement important, car dans ce cas, le bilan Carbone du cheval est très positif.

Olivier Linot :

Cet aspect d' « éco-pâturage », le fait que pour entretenir des espaces territoriaux, on remette des chevaux en place et que cela maintienne l'équilibre environnemental, est très intéressant.

Pour la deuxième partie du Congrès, nous allons aborder un aspect très important, à savoir quels sont les nouveaux projets ? avec une première intervention de Jean-Jacques Seite.

Jean-Jacques Seite :

Je suis prestataire de services et j'ai été appelé tout récemment sur un chantier de la Marine de Brest pour remplacer deux gros tracteurs de 250 cv et à la place, j'ai utilisé deux chevaux afin de tracter du bois et de le broyer sur une zone très humide, ce qui a permis de mettre en complémentarité le travail de l'animal et du véhicule à moteur.

Christian Bouvier, Civam (Rhône Alpes) :

Les Civam sont des Centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, il y a environ 170 groupes répartis sur l'ensemble du territoire, structurés par des Fédérations départementales, régionales et une Fédération nationale. Il y a énormément d'actions territoriales et à thème. Nous sommes très impliqués dans tout ce qui est développement durable, à travers le RAD, le réseau d'agriculture durable, et dans tout ce qui est agriculture biologique et relations producteur/consommateur, relations ville/campagne. Nous avons une opération phare au niveau des Civam, c'est l'opération de fermes en fermes qui se tient sur tout le territoire tous les derniers week-ends d'avril, 500 à 600 fermes ouvrent leurs portes. Le Civam traction animale est un thème qui remonte à 14 ans, il compte environ une cinquantaine de membres, et son intérêt réside dans le fait qu'environ 80% des membres cotisants sont des utilisateurs à titre professionnel de la traction animale (maraîchers, débardeurs, agriculteurs), le Civam traction animale est situé principalement dans la région Drôme/Ardèche/Rhône Alpes. Nous sommes impliqués dans l'utilisation du cheval territorial car l'opportunité nous est venue par un jeune qui devait faire un stage dans le cadre de sa formation de fin d'études d'ingénieur agronome. Il voulait travailler sur la traction animale en ville et grâce à sa venue, nous avons mis en place cette initiative, le département nous a donné un financement et nous essayons de sensibiliser certaines communes sur la Drôme (Valence a déjà répondu favorablement). Pour nous aider dans cette démarche, nous avons rencontré Sylvie Sagne à Lyon, et on va essayer à notre petite échelle de développer tout cela.

Olivier Linot :

Nous allons maintenant accueillir Madame Mas, qui représente la Ville de Caen, je vous rappelle que cette deuxième partie du Congrès permet aux gens de présenter leurs projets afin que vous puissiez les identifier et ensuite leur donner tous les éléments dont ils ont besoin pour mener à bien leurs opérations.

Dominique Mas, Direction Régionale de la Jeunesse, Ville de Caen :

Mon projet est vraiment au stade embryonnaire, je vais déposer la semaine prochaine un dossier au Conseil Régional de Basse-Normandie dans le cadre d'un projet qui concerne un service hippomobile dans le quartier de la Guérinière à Caen. J'ai déjà bénéficié d'un soutien technique à Trouville et à Saint-Pierre-sur-Dives et à l'Université d'été de Beauvais.

Avant d'habiter Caen, La Guérinière pour moi était un Ecuyer Royal qui avait écrit *L'Ecole de Cavalerie* et en arrivant à Caen, j'ai constaté que personne ne connaissait ce nom. Le quartier La Guérinière a une très mauvaise image, il accueille une population ouvrière et un camp de nomades, de gens du voyage, qui est permanent. Il y a aussi une partie importante de jeunes au chômage et un pourcentage important d'étrangers, et 30% de plus de 60 ans. Mais cela pourrait être un atout pour un projet de traction hippomobile, le défi est de faire que ces gens s'approprient leur toponyme, qu'ils soient fiers de leur origine. L'idée est de réintroduire le cheval dans cette zone et d'associer les habitants au projet de traction hippomobile. J'ai présenté le projet au Haras du Pin, qui a une école d'attelage, le prestataire de services viendrait sur place avec le cheval et son travail serait déterminé selon les besoins. Je me suis aussi rapprochée des services sociaux et d'entretien. Cela pourrait aussi concerner le transport de personnes (le prestataire de services vient une fois par semaine). Parallèlement, on fait des actions de sensibilisation dans les écoles, j'ai pris des contacts avec les institutionnels. L'autre étape serait de présenter un spectacle équestre théâtralisé sur le thème de La Guérinière, avec Eric Augereau et son épouse qui est comédienne, et aussi de présenter à la Bibliothèque du quartier, l'original de *L'Ecole de Cavalerie* (une édition de 1733) qui se trouve à la bibliothèque municipale de Caen et qui n'a jamais été présenté au public. On pourrait aussi imaginer un

partenariat avec le Musée de Normandie et le Musée des Beaux-Arts et les gens du quartier sur le thème du cheval. De plus, il serait intéressant d'associer les gens de ce quartier à la candidature de Caen aux Jeux mondiaux d'équitation de 2014.

Olivier Linot :

Merci, Madame. Je voudrais maintenant vous présenter M. Dupeux Philouze, qui est un architecte-urbaniste et qui réfléchit aux villes de demain. Je crois qu'à l'avenir, on sera appelé à travailler ensemble et j'ai été très intéressé par son projet.

M. Dupeux Philouze, architecte-urbaniste, Rennes :

Nous sommes une agence d'architecture et d'urbanisme et l'on étudie tout ce qui est lié à des programmes alternatifs, pour l'urbanisme tout ce qui touche à la biodiversité. Dans le cadre de l'évolution de la ville de Mordelles (35), notre travail consiste à accueillir une ZAC de 50 Ha (ZAC Valsérmon), avec un programme de 2000 habitants, et de 750 logements. Nous voudrions assurer une liaison par un attelage reliant le centre bourg aux deux quartiers Est et Ouest. Il faut donc vérifier que l'expérience est viable, que je saurai la mener à bien avec une équipe pluridisciplinaire, et que l'idée d'utiliser des chevaux est bien adaptée au projet. Les chevaux m'intéressent par l'engagement environnemental qu'il y a derrière, nous sommes dans un secteur agricole que l'on va urbaniser, avec 3000 habitants qui vont arriver en dix ans. J'ai donc une dizaine d'années pour faire aboutir le projet.

Olivier Linot :

Si les écoles qui forment les architectes et les urbanistes commencent à intégrer le fait que dans les futures ZAC, on peut inclure du déplacement hippomobile, on aura bien progressé. La richesse de ce Congrès, c'est justement de faire intervenir des gens qui se disent « pourquoi pas le cheval ? ». Nous allons passer à la dernière intervention avant le débat qui concerne Trouville, puisque nous allons mettre en place le premier « Baudet Cantonnier », en collaboration avec l'ASTA et Franck Janvier, qui est un élu de Pont-l'Evêque. Il s'est associé avec nous pour mettre en œuvre ce Baudet Cantonnier en adéquation avec une Asinerie qui était venue au Congrès l'année dernière.

M. Janvier, ASTA (Association de sauvegarde de la Touques et de ses affluents) :

Je représente une structure d'insertion par l'activité économique, l'ASTA qui a été créée en avril 1989. Nous avons comme double objectif d'allier la réinsertion sociale et la protection de l'environnement. Nous employons 25 personnes, principalement des bénéficiaires du RMI, salariés de la structure (ils sont en contrats aidés par l'Etat). Nous avons une équipe qui travaille sur Pont-l'Evêque (à la restauration et l'entretien de cours d'eau, à des travaux d'élagage, de débroussaillage, d'abattage). Nous avons signé aussi une convention avec la communauté de communes de Honfleur où l'on fait des travaux de restauration de cours d'eau, et une autre convention avec la commune de Trouville-sur-mer depuis 15 ans. Notre équipe réalise différents travaux d'entretien d'espaces verts en relation avec les services techniques de la Mairie de Trouville. En début d'année, l'idée de créer un poste d'agent d'entretien des zones rurales communales a fait des émules, c'est un poste qui permet d'utiliser un Baudet du Poitou pour réaliser différents travaux sur les hauteurs de Trouville, à Hennequeville. Il va pouvoir accomplir ce que les agents ne peuvent pas faire, le Baudet muni d'un bât pourra se rendre dans les chemins où les véhicules ne peuvent pas accéder, il peut vider les corbeilles papier, faire des travaux de débroussaillage. Une des idées est d'utiliser l'animal comme support éducatif et d'insertion, et de favoriser l'apprentissage d'un certain nombre de valeurs, comme le respect et l'écoute. Il s'agit de bénéficiaires du RMI qui, pour certains, n'ont pas travaillé depuis des années. L'animal constitue un miroir du comportement (il ne devient agressif que si son partenaire est agressif lui-même) mais il réclamera de l'affection. Si son partenaire est attentionné, le contact avec l'animal imposera une discipline personnelle car le Baudet permettra aussi de responsabiliser le bénéficiaire qui s'impliquera dans l'activité. Il faut beaucoup de patience avec ces animaux, mais le rapport de force qui pourrait se créer donnerait toujours l'animal gagnant. Le Baudet ne doit pas constituer une fin en soi, mais il doit être un support d'insertion, l'objectif, c'est que les gens qui rentrent chez nous restent le moins longtemps possible et qu'ils retrouvent un emploi définitif.

Pour recruter l'animal, nous nous sommes tournés vers l'Asinerie du Baudet du Poitou qui nous a proposé une formation pour le bénéficiaire et celui-ci va commencer à travailler dès lundi 27 octobre.

Un débat entre les participants démarre :

Dominique Léger (Centre de promotion du cheval de trait Auxois) :

On s'aperçoit qu'il y a de plus en plus de décideurs et on pourrait s'attendre que, sur les gros projets comme à Lyon ou Vincennes, il y ait davantage de chevaux de traits dans la ville, or cela ne semble pas le cas, donc j'aimerais savoir ce qu'il en est.

Olivier Linot :

Avant de donner la parole à Sylvie Sagne, je voudrais vous signaler qu'en ce qui concerne Trouville, par exemple, notre Maire ne tient pas à transformer la ville en « tout cheval », car nous avons déjà une image très cavalière de notre commune.

Sylvie Sagne :

A Lyon, on a mis deux ans à mettre en place le projet, il faut une énergie farouche, ne jamais « lâcher le morceau » même quand cela se passe bien, il peut y avoir des jalousies personnelles. Les jardiniers vivent mal, par exemple, de voir les équipes avec le cheval être un peu surmédiatisées, moi aussi, j'ai vécu le fait de la surmédiatisation. Les projets qui démarrent doucement sont aussi des projets qui ne sont pas faits à la légère et qui s'implantent bien dans le temps. Les critères économiques sont aussi importants et il faut absolument les communiquer.

M. Dupeux Philouze :

On doit convaincre, et au moindre dérapage, on est condamné là-dessus, il faudrait une logistique, quelque chose qui dépasse la motivation trop personnelle dans un service.

Jean-Louis Cannelle :

Il faut habituer la population à avoir un autre regard sur la ville, l'une des actions du Congrès, c'est de communiquer, d'inverser la tendance et de faire aimer le cheval dans la ville.

Quand un client arrive de la ville, et si on va voir au pré des chevaux avec un 4x4 ou un tracteur, on a loupé 80 % du message, quand les éleveurs seront capables d'utiliser l'animal dans leur propre biotope : on multipliera par dizaines les adhérents de la traction animale.

Vincent Thomas (Association Espaces) :

Un cas significatif : on n'a pas plus de deux chevaux, par exemple, parce que l'on est sur un domaine classé, et le jour où on a créé les deux enclos, cela a valu à l'administrateur du Domaine de se retrouver convoqué par le Préfet pour privatisation du domaine public. Rajouter des chevaux sur un patrimoine classé peut entraîner des problèmes, il faut tenir compte du Centre des Monuments Nationaux, de l'architecte des Bâtiments de France, etc.

Solène Deneville

Je suis en pleine reconversion avec un cheval de trait que j'ai confié aux Haras Nationaux, je suis en milieu rural, et actuellement le projet est un peu bloqué, parce que je suis une femme et en raison de la conjoncture économique. On a des chevaux bretons, à côté de chez nous, qui ne sont pas exploités et je voudrais bien de l'aide pour faire bouger le Conseil régional ou les élus.

Olivier Linot :

On trouvera toujours des freins au projet (la volonté municipale, l'âge des élus qui pensent que le cheval en ville est un retour en arrière) mais tous ces freins ne résistent pas à une démonstration, si les Haras nationaux, par exemple, soutenus par le Ministère de l'Ecologie pouvaient venir faire une démonstration dans une ville, la force de l'image arrive à convaincre.

Romual Mansuy, Association « Le Chemin du Halage » :

On travaille essentiellement avec des ânes dans l'Eure et on est missionnés par le Conseil Général pour réintroduire auprès des collectivités l'énergie de trait. Pour nous, la barrière des élus est

passée, mais l'autre problème concerne les services techniques, une des pistes, c'est d'avoir un parc et un box mobiles, en fonction des saisons.

Olivier Linot :

Les services techniques sont parfois un frein, mais il faut expliquer que les chevaux avec lesquels nous travaillons sont calmes, souvent les gens sont impressionnés par l'animal.

Annick Poissignon (Lampertheim) :

Je voudrais donner une petite touche d'optimisme en vous signalant que depuis deux ans, j'ai quatre à cinq appels par semaine de communes intéressées. Aux alentours de Lampertheim, d'autres communes se sont lancées et certaines sont en passe de prendre un cheval. Obernai, par exemple, a expérimenté avec succès cet été une brigade à cheval, une autre ville a mis en place un projet de tri sélectif avec une remorque et un cheval. En Lorraine, une ville a un cheval cantonnier qui fait aussi du ramassage scolaire et on pourrait multiplier les exemples, mais il faut avancer doucement, car on nous attend toujours au virage, et il faut toujours viser l'aspect environnemental.

Thierry Téné (Société A2D Conseil):

La promotion passe aussi par les consultants, car on peut préconiser des formations à l'éco-conduite et sur le transport et la logistique.

Philippe Audigé (Association de Brimborion-Sèvres-92) :

Je suis gestionnaire de centres équestres sur la région parisienne et j'ai des mandats électifs à la Fédération française d'équitation. Je trouve que toutes vos initiatives forcent le respect, et que tous les efforts devraient se concentrer sur les communes qui n'ont pas de cheval, plutôt que de demander à celles qui en ont déjà un, d'en avoir plus. La Fédération représente 2500 sites équestres en France, c'est forcément une base potentielle pour aider les communes qui ont des freins à l'hébergement des chevaux. Il y a certainement une complémentarité à trouver, de plus la FIVA a fait très récemment une étude sur la façon dont était perçu le cheval en France, et il semblerait qu'il y ait 12

millions de pratiquants réguliers ou occasionnels de l'équitation, cela représente un potentiel important.

Vincent Poyet (Conseil Général de Saône et Loire, Cluny) :

J'ai pu constater une certaine hétérogénéité au niveau du matériel et je pense que, plutôt que de bricoler dans son coin, il faut chercher les compétences là où elles existent, et on travaille en synergie avec Jean-Louis Cannelle.

Olivier Linot :

Je vous rappelle que la Commission Nationale ne fonctionne sans aucune structure, ni site web.

Nathalie Renaud, Syndicat des Cochers de France :

J'aimerais revenir sur l'aspect démonstration, une mauvaise démonstration est toujours une catastrophe, car cela casse les perspectives et les marchés pour d'autres prestataires. Il faut des personnels parfaitement formés, donc il faut en passer par des centres de formation très rigoureux.

Olivier Linot :

La formation spécifique avec un cheval doit être un « plus » dans un CV et non pas un métier à temps plein.

Jean-Louis Chatard (Pau) :

Je fais de l'attelage depuis quatre ans et je voudrais vous poser les questions suivantes : Bayonne envisage de mettre des chevaux pour l'arrosage de plates-bandes et le nettoyage de parties vertes et le problème de la tarification se pose, donc j'aimerais avoir des renseignements. D'autre part, avec la FFE, j'ai fait une formation de meneur-accompagnateur de tourisme équestre et je me demande pourquoi Biarritz n'utiliserait pas les chevaux de trait pour nettoyer les carrières, par exemple. Je m'interroge s'il ne serait pas possible pour la personne qui travaille avec les centres équestres de venir leur proposer une collaboration.

Virginie Bruneau (Conseil Général de l'Eure) :

Je travaille pour le Conseil Général de l'Eure et je me soucie de la lisibilité des formations, et de leur manque de coordination, (le certificat de spécialisation et les équivalences Galop 5, 7, par exemple).

Nathalie Renaud, Syndicat des Cochers de France :

Le syndicat national des cochers a déjà fait ce récapitulatif des différents diplômes et validations.

Virginie Corbin, Equimarché :

Je représente les voitures hippomobiles et roulottes Gitane, je voulais juste vous répondre en ce qui concerne la roulotte de transport scolaire : si elle n'est pas prête, c'est parce qu'il y a une incohérence entre les services techniques qui voulaient une voiture légère (alors que la roulotte est un habitat nomade qui n'est pas fait pour cela). La manipulation n'est pas la même entre une voiture hippomobile de 500 Kg et une roulotte d'une tonne. En ce qui concerne les formations, beaucoup de personnes ne savent pas où les trouver.

Gérard Coti, Montmorillon :

Pour les formations, il suffit de se rendre sur le site du Ministère de l'Agriculture et de cliquer « formation, traction animale ».

Yves Leroux, Président de Cheval-qualité- France. »

Après le Grenelle de l'Environnement, il y a une porte d'entrée vis à vis des élus qui est le développement durable, avec les questions de l'environnement, du social, et de l'économie (sur 10 ans, je suis sûr que le cheval est plus économique en matière d'investissement).

Olivier Linot :

Je voudrais essayer de synthétiser cette sixième édition du Congrès, je pense que l'un des points forts, c'est que Monsieur Téné se soit penché sur une évaluation du Bilan Carbone, car ces données comparatives (entre les atouts et les inconvénients d'un cheval et d'un véhicule à moteur) permettent de faire un bilan indispensable sur leur emploi. Le deuxième point concerne M. Dupeux Philouze, qui par le biais d'une agence d'architecture et d'urbanisme à Rennes, envisage la

création d'une navette avec un attelage de chevaux, dans le cadre d'un projet d'urbanisation d'une ZAC. Cela serait intéressant d'envisager, lors d'un prochain Congrès, la place du cheval dans les villes futures. Je voudrais aussi faire la transition et vous présenter le Sénateur Ambroise Dupont (qui est Vice-président du Conseil Général), c'est quelqu'un de la « terre », et qui n'a jamais laissé tomber notre projet, car il est Président au Sénat du groupe « cheval ».

Ambroise Dupont, Sénateur :

Sur le projet qui nous rassemble, je voudrais vous signaler l'anecdote suivante. Ce matin, j'étais avec le Préfet et lorsque j'ai parlé de notre manifestation, le préfet m'a dit : « *mais vous êtes en avance....* » et il a déclenché un immense éclat de rire autour de lui, c'est significatif ! La seconde anecdote concerne Maurice Schumann, qui était Président de la Commission des affaires culturelles au Sénat. Je défendais alors le tourisme et la culture ; mais il m'a dit qu'il ne fallait pas mélanger les genres. Ce sont les clivages administratifs qui sont dans nos têtes. Je voudrais vous féliciter tous car nous avons pris nos bâtons de pèlerin avec l'Association des Maires de France il y a quelques années et je voudrais bien lui faire le point sur ce Congrès, faire un compte-rendu sur les actions que mènent les villes. Dans le Journal du Calvados, nous pourrions aussi parler des chevaux territoriaux, il faut se servir de tous les relais de communication, j'en ai parlé à la tribune du Sénat, mon idée c'est de ramener du vivant dans la ville.